

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 3 mai 2016

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
L'EQUIPEMENT DE
L'ECOLE ELEMENTAIRE
DE DEUX TABLEAUX
NUMERIQUES
INTERACTIFS (TNI)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2016/095

L'an deux mille seize, le douze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Florence GABRY, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Isabelle PARENT, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Olivier POIGNON, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Madame Betty HUYLEBROECK, Madame Katya SCHMITT, Madame Aude POIREE, Madame Corinne TANGE, Monsieur Jacques LABARRE, Madame Véronique PETIT

PROCURATIONS: Madame Jeanne FROIDUROT pouvoir à Madame Isabelle PARENT, Monsieur Karim KENTACHE pouvoir à Monsieur Fabrice HUYLEBROECK

EXCUSÉ(S) : Monsieur Nuno DIAS, Monsieur Eric CASSERON, Madame Martine GHENASSIA

ABSENT(S) : Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur André LEFEVRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier POIGNON

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **16**

Votants : **18**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 13 mai 2016

Le Maire,

∞∞∞∞∞∞∞∞

Madame Aude POIREE, Conseillère à l'enfance/jeunesse, informe qu'il y a lieu de poursuivre l'acquisition de tableaux numériques interactifs pour équiper l'école élémentaire du Val d'Ysieux afin d'offrir aux enfants la possibilité d'un enseignement adapté à notre époque et en ligne avec les directives du Ministère de l'Education Nationale.

L'école numérique au service des apprentissages et de la réussite scolaire a été mise en place au niveau national en mars 2013 ; elle se traduit sur le terrain par la combinaison d'outils informatiques diversifiés pour lesquels la Commune entend investir prioritairement.

Madame Sandy JUCHORS-POIREE propose ainsi d'équiper l'école élémentaire de deux nouveaux tableaux numériques interactifs dont le montant HT s'élève à 9.946,40 €, soit 11.935,68 € TTC.

C'est pourquoi, il est demandé aux membres du Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur Jean-Pierre BLAZY, Député Maire du Val d'Oise, une subvention de 4500 € au titre de sa réserve parlementaire 2016 pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur Jean-Pierre BLAZY, Député Maire du Val d'Oise, au titre de sa réserve parlementaire afin d'aider financièrement la Commune pour l'acquisition de ces matériels.

PRECISE que la Commune s'engage à prendre en charge la part non financée de la dépense correspondante et porte les crédits nécessaires au Budget de la Commune 2016.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,